

COMMUNE
DE
Wattignies la victoire
1 rue Carnot
59680

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES
SUR HELPE

Compte rendu Réunion
Du Conseil Municipal
Du 10 janvier 2022 à 20h00
Convocation du 04/01/2022

Téléphone : 03.27.67.82.16
e-Mail : mairie@wattignieslavictoire.fr

Présents : Morane BERLEMONT, Jean-Paul BLAMPAIN, Nicolas CACHEUX, Pascal CARLIER, Adrien DERUE, Alain DERUE Nathalie HANCART, Evelyne LEDIEU, Vincent QUEVALLIER, Jérémie TONDEUR

Absent (es) non excusés (es) : -----

Absent (es) excusés (es) : Renée LESPINASSE -----

Monsieur le Maire présente ses vœux aux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal à l'unanimité a désigné **Alain DERUE comme secrétaire de séance**

Adoption des comptes-rendus du 08/11/2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 08/11/2021

Dossier d'Autorisation Environnementale (RN2)

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale comportant l'étude d'impact, les avis d'autorité environnementale et de la CLE du SAGE de la Sambre ainsi que les mémoires en réponse associés formulés par la DREAL, concernant le projet d'aménagement de la route nationale RN2- Contournement d'Avesnes sur Helpe (entre l'échangeur d'Avesnes Nord et le giratoire d'Etroeungt).

Conformément à l'article R181-38 du code de l'environnement, il appartient aux conseillers municipaux de délibérer sur cette autorisation.

Monsieur le Maire rappelle également que Wattignies la Victoire fait partie des communes recevant les mesures compensatoires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à :

09 voix pour, 00 voix contre, 01 abstention(s)

EMET un avis favorable à la Demande d'Autorisation Environnementale, concernant le projet d'aménagement de la route nationale RN2- Contournement d'Avesnes sur Helpe (entre l'échangeur d'Avesnes Nord et le giratoire d'Etroeungt)

Tarif cantine

Vu l'augmentation du prix unitaire du repas par notre prestataire, passant de 2.93 € à 3.32 € à compter du 1er janvier 2022 ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à :

10 voix pour

00 voix contre

00 abstention

Décide de fixer le prix du repas de cantine scolaire à 3.40 € au lieu de 3.10 € précédemment.

Cette augmentation prendra effet dès le 1er février 2022.

Ouverture des crédits d'investissement 2022

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-21, L2343-1 et 2, D 2343-1 à D2343-10

Considérant que le projet de budget primitif pour 2022 sera soumis au vote du Conseil Municipal avant le 15 avril 2022.

Considérant que pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire et comptable pendant la période allant du 1er janvier 2022 au vote du budget primitif. La loi prévoit que la Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement (masse des crédits) du budget de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été autorisé par le Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil municipal

D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, pendant la période allant du 1er janvier à la date du prochain budget, les dépenses d'investissement, dans les limites prévues par la loi à hauteur de 25% des crédits ouverts de l'exercice précédent, qui suivent :

Compte 1641 :	2500€
Compte 165 :	375€
Compte 2121 :	125€
Compte 21311 :	10 000€
Compte 2132 :	1375€
Compte 2151 :	1572€
Compte 2188 :	250€

Pour un montant total de 16 197€ (seize mille cent quatre-vingt-dix-sept euros)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à :

10 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention(s)

Autorise, Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater pendant la période allant du 1er janvier à la date du prochain budget, les dépenses d'investissement, comme proposé ci-dessus.

Travaux dans les logements communaux

Logement 2 rue Duquesnoy : humidité et bruit chauffage-----

Le conseil décide de vérifier toutes les aérations aux fenêtres afin de s'assurer qu'elles ne soient pas obstruées puis d'étudier si des travaux sont à effectuer-----

Concernant le bruit au chauffage un entrepreneur va passer vérifier l'installation.-----

Logement 1bis rue du Général de Gaulle : douche ne tient plus, le chauffage fait du bruit, pas de garde-fou aux fenêtres de l'étage -----

Les garde-fous vont être installé prochainement-----

La douche sera également remplacée-----

Le chauffagiste va passer faire l'entretien de la chaudière -----

Logement 8 rue Carnot : humidité-----

Le conseil décide de vérifier toutes les aérations aux fenêtres afin de s'assurer qu'elles ne soient pas obstruées puis d'étudier si des travaux sont à effectuer-----

Logement 1 rue du Général de Gaulle : re-jointement façade -----

Le conseil décide que ce logement ne nécessite pas de re-jointement dans l'immédiat -----

Devis lave-vaisselle

Monsieur le Maire expose que la salle des fêtes de Wattignies la Victoire ne possède pas de lave-vaisselle pour une capacité d'accueil de 200 personnes.

Qu'il serait judicieux d'équiper ce bâtiment d'un lave-vaisselle, afin de faciliter le nettoyage lors des réceptions. Monsieur le Maire expose les devis (avec variantes) reçus par un prestataire répondant à cette demande.

Ces variantes sont liées à différents équipements et emplacements.

Le conseil demande d'autres devis d'autres prestataires et étudiera la priorité ou pas de cet investissement lors d'une prochaine réunion.

Devis Trottoirs

Monsieur le Maire expose les devis qu'il a reçu concernant la réfection des trottoirs de la rue du Planty et rue Ballant.

Le conseil souhaiterait que la commission gros travaux se rende sur place pour vérifier les longueurs et état des bordures de ces rues. Puis demande d'autres devis par d'autres prestataires. Car les devis reçus manquent de précisions.

Devis façade de l'Eglise

Monsieur le Maire expose le devis qu'il a reçu concernant le ravalement du pignon côté entrée de l'Eglise

Après avoir étudié le devis le conseil décide qu'il n'est pas urgent de réaliser ces travaux.

Il est prévu lors d'une prochaine réunion de prioriser les travaux d'investissement avant le vote du budget primitif 2022, en sachant que le conseil avait demandé une subvention pour les travaux d'électricité des différents bâtiments communaux.

Questions diverses

Un jeune Wattégien a adressé à Monsieur le Maire une demande de structure adaptée du style skate-park pour faire en toute sécurité du vélo ou de la trottinette.-----

Une demande va être adressée à la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois pour savoir s'il possède de tel équipement mobile et s'il est possible d'en disposer -----

Une carte de vœux sera distribuée aux habitants de Wattignies la Victoire -----